

BILLETTERIE INDIVIDUELLE

Les avantages de la billetterie

- **15% de remise**
- Soins à partir de 80€/pers.
- L'utilisateur réserve directement auprès de notre Service Client
- Avec ou sans subvention du CSE
- Valable toute l'année (*hors mois d'août et période événementielle*), validité d'un an
- Des séjours en billetterie individuelle (*e-billets*)
- Chèques ANCV acceptés sur place

Vente de la billetterie individuelle en 4 étapes

- 1) Sélection d'un ou plusieurs séjours
- 2) Communication auprès des collègues et inscriptions auprès du CSE
(conseil de durée : 3 semaines)
- 3) Confirmation avec envoi du bon de commande et règlement
(quantité minimum de 10 forfaits ou 1 000€ de commande)
- 4) Distribution des séjours en billetterie individuelle auprès de chaque bénéficiaire